
Association loi 1901
No de parution : 20070051
Déclaration à la sous-préfecture de Belley
3 décembre 2007
Modifiée le 29/01/2009/ W011000109

Siège social : 29, rue Henry Dunant
01500 Ambérieu En Bugey.

Madame EXPOSITO,
Maire d'Ambérieu-en-Bugey
Monsieur ABBES,
*Maire Adjoint délégué au Bâtiment, à la
Voirie, à la Sécurité et à l'Environnement*

Objet : Plan de déplacement urbain : propositions d'aménagement Rue de la République Nord.

Réf : notre communication téléphonique du 02/02/2010.

Madame Le Maire, Monsieur Le Maire Adjoint,

Nous avons eu l'occasion d'échanger avec vous sur le problème de la circulation rue de la République Nord, et nous vous exprimons notre reconnaissance quant à la qualité de votre écoute et de vos propositions.

Nous vous exprimons également notre satisfaction quant à la décision de traiter en priorité en 2010 les travaux sur la rue de la République Nord.

Lors de mon dernier contact téléphonique avec Monsieur ABBES, j'ai pris acte des aménagements que vous projetez de réaliser afin de réduire la vitesse dans la rue de la République (en cours d'étude avec un technicien spécialisé). J'en ai fait part aux membres de notre association. Ces aménagements, du type « îlots et niches », créeraient des chicanes empêchant les accélérations entre chaque îlot. De plus, nous approuvons la réfection de la chaussée et la création du trottoir manquant le long de République entre Repos et Bellièvre.

Notre Association de riverains approuve ces projets qui ont notamment fait leurs preuves au quartier des Ravinelles, à Château-Gaillard, pour maintenir une vitesse de l'ordre de 30 km/h.. Ils répondent en partie à nos inquiétudes (nos 2 courriers du 16/12/2009 et du 31/01/2010).

En revanche, nous tenons à attirer votre attention sur l'intersection Dunant / République. Elle mérite vraiment que l'on prenne le temps de bien la penser, de faire une pause sur ce point là, en prenant le recul nécessaire à une analyse objective de mise en situation. L'avis d'experts est certes requis mais je crois pouvoir vous faire part de mon expérience vécue après vingt ans de police routière et de 'plantonnage' aux carrefours les plus divers sur tout le territoire national.

Après mûre réflexion, voici ce que nous vous proposons :

1. **Créer 2 Stops en Sud/Nord et Nord/Sud sur République;** l'expérience prouve que si on implante un Stop en Sud /Nord sur République, que l'on maintient deux balises sur Dunant, mais que l'on ne met rien sur République en Nord/Sud, on incite les usagers circulant sur République en Nord Sud à franchir cette intersection à vive allure sous le prétexte bien connu lors des auditions post-accidents : « c'est eux qui ont les panneaux, moi j'avais rien, c'est pas à moi de faire attention ». Nous insistons donc sur ce fait très important : si vous implantez un Stop sur République, il en faut deux ! De plus, 1 Stop ET 2 balises, sur un si petit carrefour où les voitures passent si vite, cela fait un peu 'forêt de panneaux' et les usagers, déjà perdus avec 1 Stop (devant le collège St Exupéry par exemple) seront, là, carrément noyés. Le résultat obtenu ne sera pas concluant. Dans une intersection, en matière de signalisation verticale, la signalisation la plus simple et la plus restreinte est toujours le plus sûr moyen de préserver la sécurité. Le conducteur

doit pouvoir analyser rapidement cette signalisation pour comprendre quelle règle s'applique là où il se trouve au moment où il s'y trouve.

Monsieur Abbès, qui est un professionnel de la route, sur un autre plan que moi-même certes, comprendra sûrement de quoi je veux parler.

2. **Limiter le tonnage des véhicules circulant sur République** : Actuellement, de très nombreux poids lourds empruntent la rue de la République. Certains, de Hongrie ou d'ailleurs (merci Danone) y passent la nuit, à cheval sur les trottoirs ou ce qui en tient lieu, défonçant au passage les plaques de fonte des captages d'eau pluviales sur les caniveaux. D'autres comme les bus ramassant le personnel EDF de la cité rue de la Commune passent relativement vite. Concernant les bus EDF, ce que nous suggérons, c'est qu'ils entrent vers leur lieu de ramassage par la rue de la Commune depuis Bellièvre, tournent à gauche rue du repos et ramassent leurs passagers rue du Repos, le long du Cimetière. A charge pour EDF de déplacer l'abri bus vers les parkings du cimetière rue du repos. Le bus repartirait ensuite par la rue du Repos dépourvue d'habitations sur cette portion et se dirigerait vers l'avenue Alexandre Bérard par laquelle il quitterait Ambérieu via Bellièvre. Il ne passerait plus rue de la République. Quant aux autres véhicules lourds, il faudrait limiter la rue de la République aux véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes (sauf le ramassage des poubelles et le service communal). Nous n'aurions plus, de fait, de problème de chaussée dégradée en hiver et au printemps.
3. **Donner la priorité à Henry Dunant** en créant une zone 30 ré-haussée de couleur vive à l'intersection Dunant/République. Il faut empêcher les usagers circulant sur Dunant en Est/Ouest de prendre de l'élan pour 'plonger' vers l'Ouest dans la descente ou de 'jaillir' vers l'Est au sommet de la côte. A ce propos, nous attirons votre attention sur l'extrême dangerosité de la descente Henry Dunant, posant des problèmes de vitesse et nécessitant une étude particulière au niveau du plan de déplacement urbain. De trop nombreux conducteurs, avec le sentiment d'emprunter un raccourci, descendent à très vive allure avec pour conséquence des dépôts à gauche dans le virage au bas de la pente avant le tunnel. J'ai pris acte cependant que vous aviez des projets pour la rue Henry Dunant et nous sommes impatients d'en prendre connaissance.

Madame le Maire, Monsieur le Maire Adjoint, je sais tout l'attachement que vous portez au bien vivre des Ambarrois sur le territoire de notre commune. Restant à votre disposition dans un souci permanent de collaboration positive, au nom des membres de notre association, je vous adresse mes très sincères salutations.

Pour l'Association et par délégation,
André GAY.



Copies :

Denis Sérale, trésorier - Manuel Goncalves, secrétaire –
Maryse SWIT et Michel GUEMGUEM, comité de quartier.